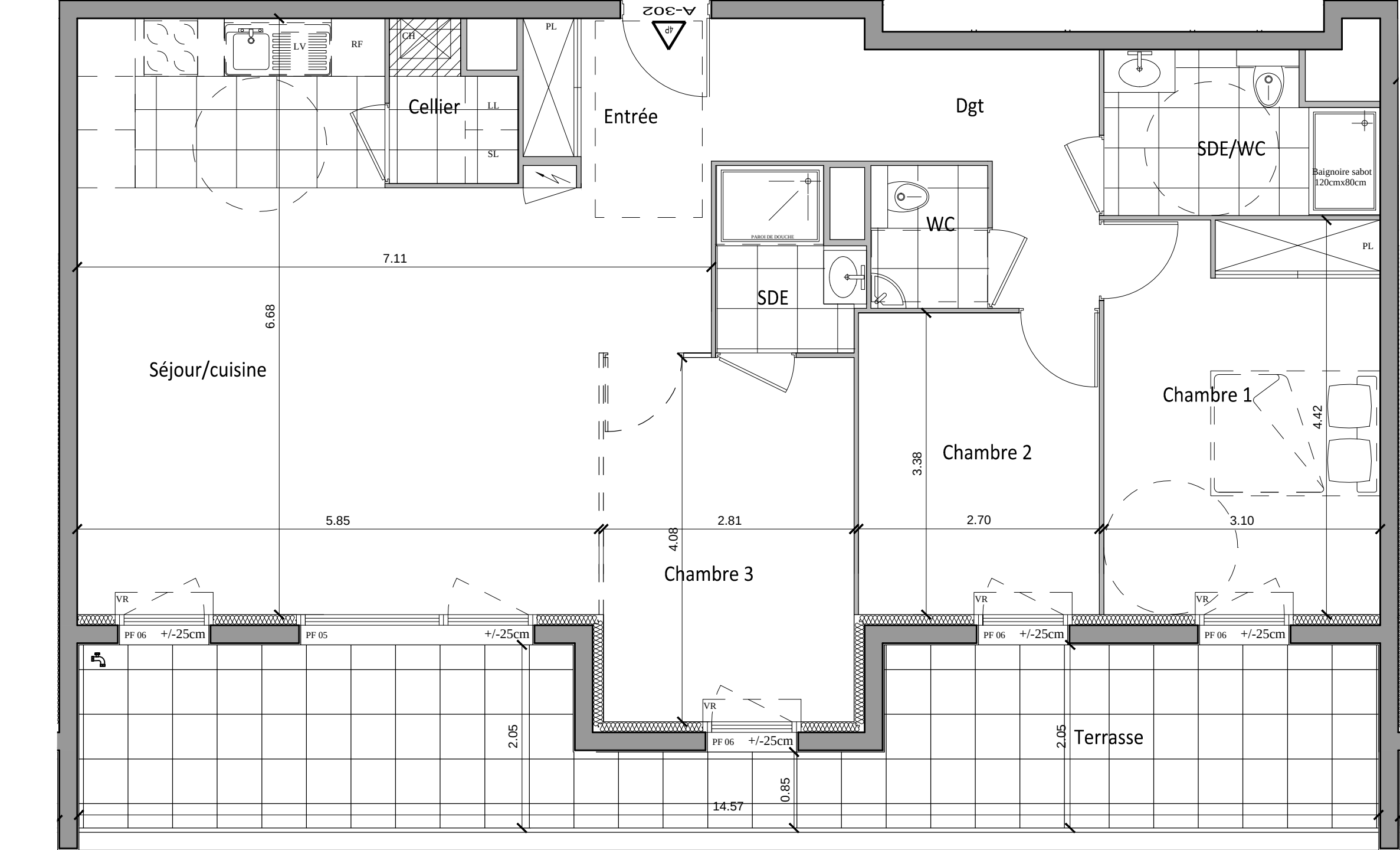
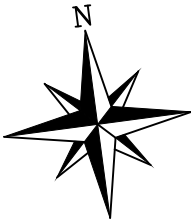




LEGENDE	
VR	: Volet roulant
F	: Fenêtre allège pleine
OB	: Oscillo battant
Fav	: Fenêtre allège vitrée
PF	: Porte-fenêtre
ECS	: Ballon eau chaude sanitaire
CH	: Chaudière
PL	: Placard
RF	: Réfrigérateur
LL	: Lave Linge
LV	: Lave Vaisselle
---	: Cloison supprimable
⚡	: Tableau électrique
▨	: Soffite et faux-plafond (hauteur environ 2.20m)
□	: Aire de manoeuvre PMR

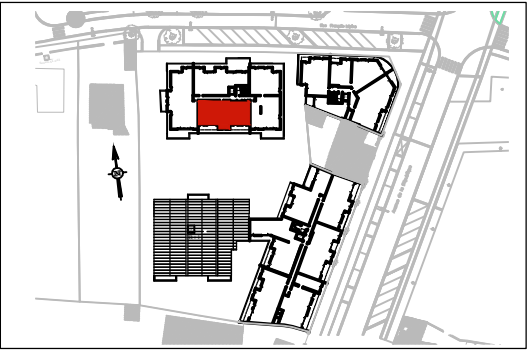
NOTA :
Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Les poutres, poteaux, soffites, faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur les plans. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art 4.1). Les surfaces des placards sont incluses dans la surface de la pièce attenante.
Les éléments de mobiliers, meubles et plans de travail...etc. non contractuels, ne figurent qu'à titre indicatif.
Les surfaces et cotes indiquées sont approximatives. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.



ECHELLE : 1/50EME

Carré République

2, Avenue de la République
1, Rue François Lépine
28600 - Luisant



LOGEMENT 4 PIECES

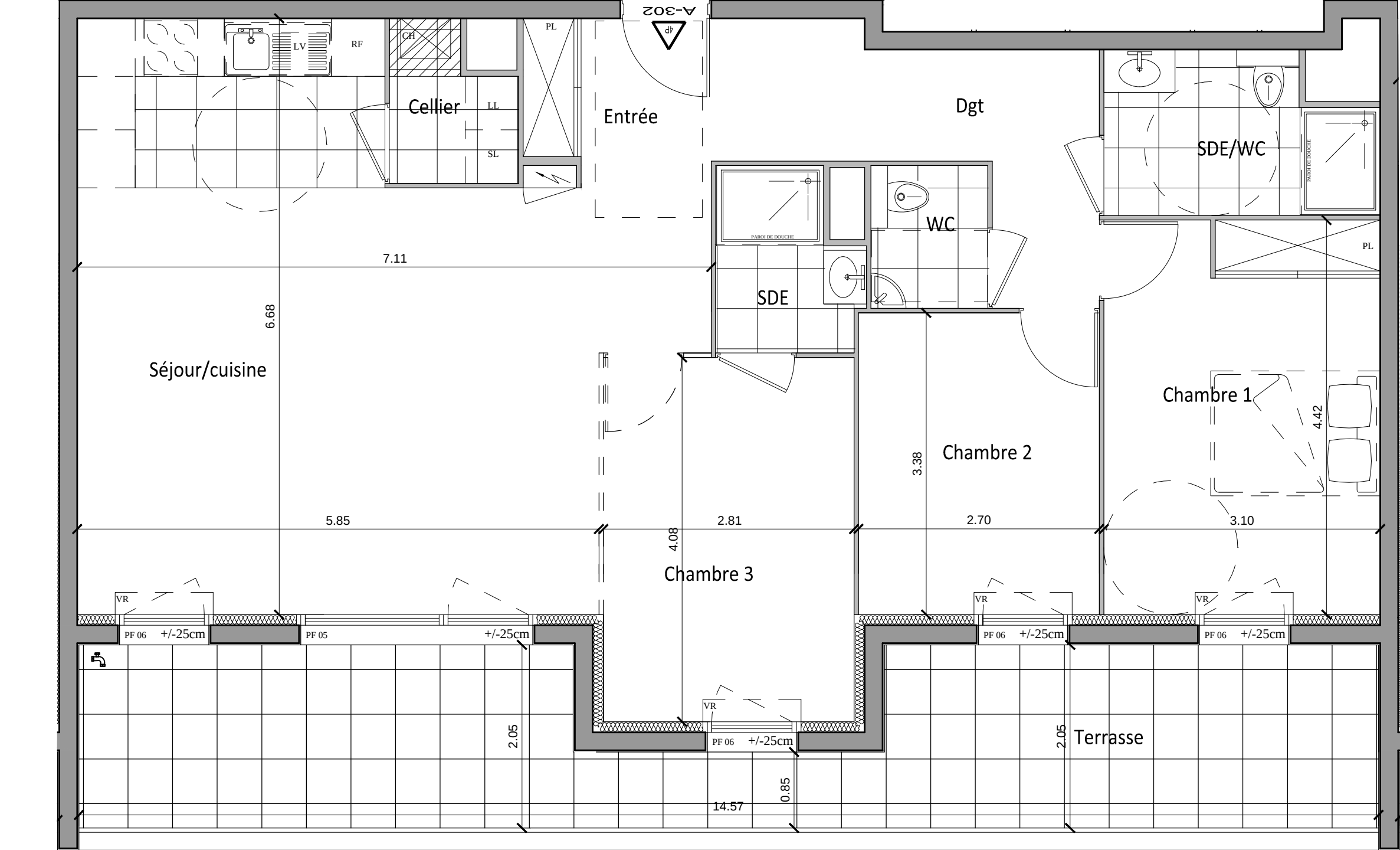
BATIMENT	ETAGE	APPARTEMENT
A	3EME	A - 302

TABLEAU DES SURFACES HABITABLES

ENTREE	2.45 m²
SEJOUR/CUISINE	36.80 m²
CHAMBRE 1	13.70 m²
CHAMBRE 2	9.10 m²
CHAMBRE 3	11.40 m²
SDE	3.00 m²
SDE/WC	5.10 m²
WC	2.00 m²
DGT	7.70 m²
CELLIER	2.25 m²

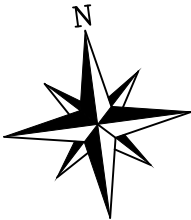
TOTAL 93.50 m²

TERRASSE	25.40 m²
----------	----------



LEGENDE	
VR	: Volet roulant
F	: Fenêtre allège pleine
OB	: Oscillo battant
Fav	: Fenêtre allège vitrée
PF	: Porte-fenêtre
ECS	: Ballon eau chaude sanitaire
CH	: Chaudière
PL	: Placard
RF	: Réfrigérateur
LL	: Lave Linge
LV	: Lave Vaisselle
---	: Cloison supprimable
⚡	: Tableau électrique
▨	: Soffite et faux-plafond (hauteur environ 2.20m)
□	: Aire de manoeuvre PMR

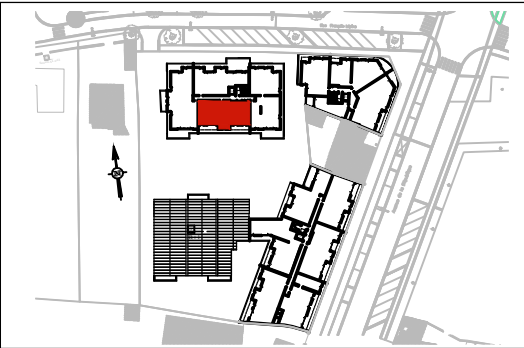
NOTA :
Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
Les poutres, poteaux, soffites, faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur les plans. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art 4.1). Les surfaces des placards sont incluses dans la surface de la pièce attenante.
Les éléments de mobiliers, meubles et plans de travail...etc. non contractuels, ne figurent qu'à titre indicatif.
Les surfaces et cotes indiquées sont approximatives. Seuls les plans déposés au rang des minutes du notaire font foi.



ECHELLE : 1/50EME

Carré République

2, Avenue de la République
1, Rue François Lépine
28600 - Luisant



LOGEMENT 4 PIECES

BATIMENT	ETAGE	APPARTEMENT
A	3EME	A - 302

TABLEAU DES SURFACES HABITABLES

ENTREE	2.45 m²
SEJOUR/CUISINE	36.80 m²
CHAMBRE 1	13.70 m²
CHAMBRE 2	9.10 m²
CHAMBRE 3	11.40 m²
SDE	3.00 m²
SDE/WC	5.10 m²
WC	2.00 m²
DGT	7.70 m²
CELLIER	2.25 m²

TOTAL 93.50 m²

Plan TMA - douche

TERRASSE	25.40 m²
----------	----------



CARRE REPUBLIQUE - LUISANT

Appartement : n° A302

Description du TMA :

Mise en place d'un receveur de douche 90*120 cm en lieu et place de la baignoire installée en base dans la salle de bain. Ce TMA présentera un ressaut de 2 cm environ entre le sol carrelé de la salle de bain et le receveur de douche.

ANNEXE 4 - NOTICE TECHNIQUE DE REVERSIBILITE

(Rédigée par l'architecte Atelier d'Architecture Pascale Creux)

L'ACQUEREUR aura la possibilité de rendre de nouveau son logement conforme à la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments collectifs. Cette réversibilité sera possible moyennant la mise en œuvre des travaux suivants :

- Retirer bac à douche 90*120
- Déposer faïence et carrelage de toute la salle de bain
- Faire une chape de 2cm environ sur toute la surface du local (on retrouvera un ressaut de 2cm environ au droit de la porte d'entrée de la salle de bain) pour permettre forme de pente vers siphon de sol et appliquer un produit hydrofuge murs et sol
- Poser revêtement souple type Taralay, en lés soudés, sur les sol et murs (procédé Taradouche)

Accord de l'architecte :

Atelier d'Architecture
Pascale Creux
3, rue de l'Isly
75008 - Paris